

La ^{MINI} gazette DU LAVEZON



Un mot de Mme la Maire :

Avec l'automne le numéro 3 de la mini gazette communale arrive dans vos boîtes aux lettres. Vous trouverez dans ces pages des informations sur la vie de la commune et celle des associations.

Nous abordons dans cette parution le sujet de nos cimetières, lieux d'histoire pour notre collectivité. Votre mairie a, parmi toutes ses missions, la responsabilité d'en prendre soin et de faire respecter ces lieux. Un important travail a été réalisé pour rédiger un règlement intérieur et une procédure de délaissé de tombes va être engagée.

Par avance la municipalité vous remercie d'apporter votre contribution à une meilleure connaissance de nos cimetières **en répondant au questionnaire** joint dans ces pages.

Vous pourrez également prendre connaissance du compte rendu de la récente réunion publique avec SYDEO qui a permis d'aborder toutes les questions qui se posent sur l'approvisionnement actuel en eau potable et les perspectives à moyen et long terme.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un bel automne doux et ensoleillé.

Marie-Noëlle Laville

Prochains évènements :

- 12/10 : Belote Ensemble et Solidaires
- 25/10 : Bombine de la Pétanque
- 31/10 : Halloween de l'APE
- 11/11 : Commémoration Anciens Combattants
- 15/11 : Soupe d'automne du LAC
- 30/11 : Téléthon avec l'association d'amateurs de voitures
- 06/12 : Marché de Noël
- 12/12 : AG de la Pétanque
- 19/12 : Fête de Noël de l'école
- 16/01 : AG + galette Ensemble et Solidaires
- 17/01 : Galette de la Pétanque
- 23/01 : Soirée jeux du LAC
- 25/01 : Loto Ensemble et Solidaires
- 27/02 : AG des Anciens Combattants
- 28/02 : Concert de Simon Widdowson du LAC
- 10/03 : Repas champêtre Ensemble et Solidaires
- 29/03 : Belote des rameaux Ensemble et Solidaires
- 11/04 : Stage de vannerie du LAC

Nos cimetières : mémoire du village

Notre commune dispose de deux cimetières :

Des espaces de recueillement pour les habitants d'aujourd'hui et les familles originaires du village.

Au cœur de temps forts : obsèques - fête de Toussaint - visites de recueillement.

Entretien & responsabilités

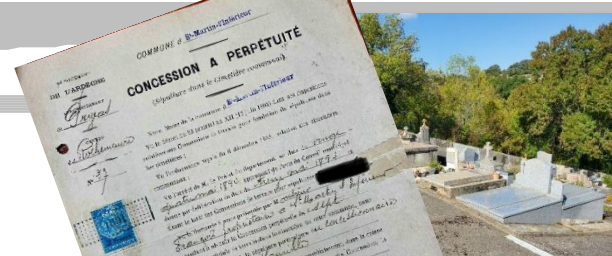
- La municipalité assure l'entretien régulier des allées et espaces communs, avec l'aide précieuse de bénévoles.
- Chaque famille est responsable de l'entretien de sa/ses tombes (espaces privés).

Ce qui évolue

- **Nouveau règlement** voté en conseil municipal : respect, dignité, sécurité et préservation du patrimoine funéraire.
→ À consulter en mairie, sur le site communal, ou via le QR code :
- **Procédure "tombes à l'abandon"** : des plaques seront apposées d'ici fin octobre pour lancer la démarche réglementaire.
- **Mise à jour des registres** : rapprochement des actes de concession (parfois anciens) avec l'identification des défunts pour une gestion fiable et accessible.

On a besoin de vous

- Vous connaissez l'histoire d'une sépulture ou d'une famille ?
→ Un **document à renseigner** est inséré dans cette gazette et également disponible en mairie ou à l'entrée des cimetières pour compléter nos informations.
- Envie de donner un coup de main ponctuel à l'entretien des espaces communs ?
→ **Contactez la mairie** : toute aide bénévole est la bienvenue.



Nouveau règlement
des cimetières

Dépôt pour les déchets verts

La période s'ouvrira le **27 octobre** et se clôturera le **15 mars**.

La plateforme de dépôt est un espace partagé avec l'association de chasse, aussi merci de veiller à ne pas gêner le stationnement des véhicules et de déposer vos déchets le plus au fond possible de la parcelle.

Pour faciliter l'usage de cet espace nous vous recommandons de privilégier votre venue les jours de semaine.



Garderie du mercredi

Un nouveau service pour les familles

A la demande des 2 maires de Saint Martin sur Lavezon et Saint Pierre la Roche qui ont identifié des besoins parmi les familles de nos communes, la **garderie périscolaire du mercredi** gérée par la municipalité de **Meysse** va pouvoir **accueillir des enfants de l'école de Saint Martin** à compter des vacances de la Toussaint.

Vous êtes intéressés ? Prenez contact avec la mairie de St Martin sur Lavezon pour plus d'infos

Réunion publique – ce qu'il faut retenir

Le 11 septembre dernier, le Conseil municipal a réuni habitants et experts pour faire le point sur l'avenir de notre eau potable. Autour de la table : Jean Leynaud (président), Guillaume Alligier (DG) de SYDEO et les élus du secteur sud.

Notre vallée du Lavezon

L'ensemble des abonnés est alimenté par la source des Morées (sauf le quartier des Molières à Saint-Pierre-la-Roche : source du Vernet).

L'été 2025 en chiffres (période la plus tendue) :

Ressource constatée	190 m ³ /j
Distribution constatée	107 m ³ /j
Restant sur ressource	83 m³/j
Autorisation préfectorale	130 m ³ /j
Volume restant	23 m ³ /j



La ressource brute est confortable, tout en respectant le plafond d'autorisation ; même sous ce plafond, il reste une petite marge.

SYDEO (Service public de l'eau Cœur d'Ardèche)

- 35 communes desservies, 900 km de canalisations, ~50 000 habitants.
- 2,35 millions de m³ distribués en 2023.
- Un programme d'investissements sur 10-20 ans pour interconnecter les ressources et sécuriser la distribution.
- À noter chez nous : une future liaison entre Saint-Bauzile et le réservoir général de Saint-Pierre-la-Roche, raccordée à la nappe des puits de la Payre (Le Pouzin).
- Infos publiques : sydeo.fr



Actions concrètes (en cours / à venir)

- Suppression des trop-pleins des réservoirs pour ne prélever que le nécessaire.
- Télésurveillance des niveaux des réservoirs.
- D'ici 2027 : pose d'un enregistreur de conso sur chaque compteur pour aider chaque abonné à suivre sa consommation et détecter fuites/anomalies.

Et pour les maisons non raccordées ?

De plus en plus de foyers (sources privées) s'interrogent face au changement climatique. Chaque situation est au cas par cas (distance au réseau, dénivelé, relief, coûts). Une extension n'est envisageable qu'avec entente entre propriétaires concernés (mutualisation des coûts) et SYDEO.



Arrêt de bus scolaire « quartier Bagatelle »

Cet arrêt de bus « historique » nécessite des travaux pour répondre aux exigences actuelles de sécurité. La commune va effectuer ces aménagements de chaque côté de la départementale 2 avec panneaux indicateurs, amélioration partielle de la chaussée de stationnement, marquage au sol et éclairage.

Appel à contribution

L'aménagement de la zone enherbée du préau de la mairie est achevé, il faut maintenant apporter arbustes et fleurs pour tenir la terre et égayer la butte.

Nous vous lançons **un appel pour apporter votre contribution en boutures de plantes** rustiques, résistantes et peu gourmandes en eau (romarin, lavande, sauge, iris, belle de jour...) Nous organiserons une journée plantation avec toutes les bonnes volontés courant novembre. Manifestez-vous à la mairie pour participer soit en don de boutures soit en don de temps. Merci d'avance !

En bref

Notre réseau tient la route, la sécurisation avance (interconnexions, télésurveillance, compteurs communicants), et la marge d'été 2025 est positive.

Fête des associations

Le 15 juin, sous l'accordéon de Roland, l'apéritif a lancé une soirée conviviale.

Au menu : **salade composée, diot-riz, fromage, salade de fruits et pogne – 72 repas servis !**

La piste s'est ensuite animée avec DJ Denis jusqu'à la fin.

Un grand merci aux **bénévoles, associations et cuisiniers** pour cette réussite collective.



Quartiers libres

Du 15 au 18 juin, les **Quartiers libres** ont animé le village. Au programme : Projection interactive sur Notre-Dame, soirée contes, micro-trottoir « Qu'est-ce qui vous rend heureux ? » au marché, puis karaoké endiablé.

En bonus : ateliers d'art floral et couronnes, jeux en bois chaque soir. Merci aux habitantes, habitants, Marjorie, Marlène et au centre social.



Fête de l'école

Sous un grand ciel bleu, le 28 juin la fête de l'école a fait le plein de sourires : spectacle des enfants, jeux gonflables, pêche aux canards, barbe à papa, au revoir aux CM2... En soirée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas de lasagnes. Une journée simple joyeuse et conviviale, comme on les aime au village!



Marché d'été

5^e édition du 17 juillet réussie : une **quinzaine de stands** de producteurs et d'artisans locaux (dont des villageois), **buvette des associations**, de quoi se restaurer et déguster de nombreuses spécialités, le tout animé par l'accordéon de Roland.

Un moment très convivial – merci aux exposants, associations et bénévoles !



Horaires utiles :

Ouverture de la Mairie :

Lundi 13h30-16h

Mardi 10h-12h

Jeudi 10h-12h et 13h30-18h

Ouverture des déchèteries (du 1^{er} oct au 31 mai) :

« Le Verseau » à Cruas

Du mardi au samedi 8h30-12h et 13h30-17h
(fermé le jeudi matin)

« Les barrières » à Alba-La-Romaine

Du lundi au vendredi 13h30-17h30

Le samedi 8h30-12h

Le Teil :

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h

Ouverture de la bibliothèque :

Mercredi 10h30-12h

Samedi 10h-12h

Le 1^{er} vendredi du mois 16h15-17h15

(fermée pendant les vacances scolaires)

